

ANESTHÉSIE LORS D'UNE CHIRURGIE AMBULATOIRE — informations et consentement éclairé

Votre médecin vous a prescrit une intervention ambulatoire nécessitant une anesthésie. Aujourd'hui, les différentes méthodes d'anesthésie présentent toutes un niveau de sécurité élevé. Pendant l'intervention, les fonctions vitales du corps (activité cardiaque, fonctions circulatoire et respiratoire) font l'objet d'une surveillance continue par une équipe spécialisée. Malgré tout, il est important que vous ayez connaissances des risques possibles, aussi minces soient-ils.

N'hésitez pas à indiquer au dos du document les points que vous souhaiteriez clarifier ou discuter avec la ou le médecin anesthésiste. Nous vous demanderons de nous retourner ce consentement signé.

Vous trouverez des informations sur les différentes méthodes d'anesthésie sur:
www.chuv.ch/alg

RISQUES GÉNÉRAUX LIÉS À L'ANESTHÉSIE

Le risque de complications graves telles qu'un arrêt respiratoire, un arrêt cardio-circulatoire ou une hyperthermie maligne est extrêmement faible, même pour des patient·e·s gravement malades. Les réactions allergiques et les lésions neurologiques sont elles aussi très rares. Les effets indésirables mais passagers pouvant survenir à la suite de l'anesthésie sont: des nausées et des vomissements, des frissons, une sensation de froid, des démangeaisons, des hématomes, des maux de dos ou de tête, ainsi que des difficultés à uriner.

ANESTHÉSIE GÉNÉRALE

L'anesthésie générale engendre des modifications de l'état de conscience, de la perception de la douleur, de la respiration et du tonus musculaire. Afin d'assurer l'oxygénation correcte du sang, un respirateur est utilisé en insufflant de l'air dans vos poumons.

Risques particuliers: lésions dentaires, notamment sur les dents déjà abîmées, réveil durant l'anesthésie (très rare).

ANESTHÉSIE LOCO-RÉGIONALE

L'anesthésie loco-régionale consiste à injecter des anesthésiques locaux au voisinage du tissu nerveux de la zone opérée: moelle épinière ou nerf. On parle de «bloc» car cette technique consiste à bloquer la conduction nerveuse dans le territoire correspondant.

Blocs centraux

— rachianesthésie, péridurale ou épidurale

Anesthésie des nerfs périphériques de la zone de l'intervention qui conduisent à la moelle épinière. Si l'effet se révèle insuffisant, des antalgiques peuvent être administrés en complément. Le recours à une anesthésie générale est aussi possible.

Risques particuliers: maux de tête, chute de la pression artérielle passagère accompagnée de nausées, rétention urinaire. Des complications aiguës telles que des altérations de la vue et de l'audition, des lésions nerveuses, une paralysie nerveuse, voire une paraplégie sont extrêmement rares.

Blocs périphériques

— anesthésie de conduction, par infiltration, régionale intraveineuse

Anesthésie des nerfs concernés par l'opération. Si l'effet se révèle insuffisant, des antalgiques supplémentaires peuvent être utilisés, le recours à une anesthésie générale est aussi possible.

Risques particuliers: irritation veineuse, hématomes, réactions allergiques, crampes, lésions neurologiques.

ANESTHÉSIE COMBINÉE

Pour les interventions causant des douleurs postopératoire aiguës (opérations de grande ampleur au niveau de l'abdomen ou des poumons par exemple), une anesthésie générale est souvent combinée à une anesthésie régionale ou de conduction pour faciliter le traitement antidouleur postopératoire.

SÉDATION, SOMNOLENCE

Diminution de la perception par l'administration de médicaments provoquant un sommeil superficiel et un «trou de mémoire» éventuel.

Risques particuliers: ralentissement respiratoire, inhalation gastrique.

RISQUES SPÉCIFIQUES À CERTAINES MESURES PARTICULIÈRES

Canule artérielle: vasoconstriction, hémorragie.

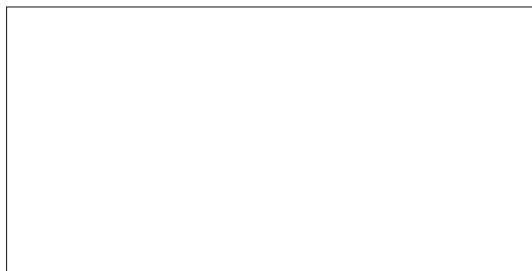
Cathéter veineux central: infection, collapsus pulmonaire, hémorragie, embolie gazeuse, neuropathie.

Sonde urinaire: infection, resserrement ultérieur de l'urètre.

Transfusion sanguine: réactions d'intolérance, transmission de maladies virales (hépatite, VIH).

Echographie cardiaque: lésion du pharynx et de l'œsophage.





DÉCLARATION DE CONSENTEMENT

Je me suis entretenu-e avec la ou le médecin anesthésiste sur le processus de l'anesthésie et les risques liés. Suite à cela, je consens au traitement anesthésique.

J'ai été informé-e que je ne suis pas apte à signer un contrat ou à conduire un véhicule pendant les 24 heures qui suivent une anesthésie et que je ne suis pas autorisé-e à utiliser des machines dangereuses. On m'a indiqué que je ne dois pas prendre d'alcool ni d'autres médicaments que ceux qui m'ont été prescrits. Pour ma sortie, je me suis arrangé-e avec un-e adulte qui sera chargé-e de me raccompagner à la maison.

Nous autorisez-vous à procéder à une transfusion sanguine si nécessaire? Oui Non

Nom Patient-e

ou représentant-e légal-e ou thérapeutique

Date

Signature

Nom Médecin anesthésiste

Date

Signature

POINTS À DISCUTER AVEC LA OU LE MÉDECIN ANESTHÉSISTE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Veillez nous retourner le formulaire signé avant votre intervention

- par e-mail à l'adresse: cpc.cca@chuv.ch
- par courrier postal à l'adresse:
CHUV - Centre de chirurgie ambulatoire
Avenue de Beaumont 24c
1011 Lausanne - CHUV
021 314 15 00
- ou en l'amenant le matin de votre intervention



AMT0780 - Consentement: anesthésie

